

[INTERNET] Non - projet éoliennes commune de Courant

Sujet : [INTERNET] Non - projet éoliennes commune de Courant
De : Karin Johansson <johansson_k2003@yahoo.com>
Date : 21/02/2020 14:50
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour,

Je voulais exprimer mon avis contre le projet d'implanter des éoliennes dans la commune de Courant. J'habite à La Benâte et j'entends et je vois déjà les éoliennes existantes de mon quartier. En rajouter d'autres à proximité du village de La Benate, Essouvert, sera encore plus perturbant pour les habitants et je ne soutiens pas ce projet.

Sincèrement,

Karin HULOT

[INTERNET] Parc éolien commune de Courant

Sujet : [INTERNET] Parc éolien commune de Courant
De : Régis DERVAUX <regis.dervaux@wanadoo.fr>
Date : 21/02/2020 17:09
Pour : Enquête Publique 17 Pref. <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Monsieur le Préfet

Entre 70 et 90 Milliards seront investis dans l'éolien pour produire 15% de notre électricité en 2028 (fourchette basse).

72 Milliards ,c'est le coût actualisé du parc nucléaire qui produit 75% de notre électricité .(Julien Aubert, rapporteur de la commission de l'assemblée nationale sur les énergies renouvelables).

Au minimum, l'électricité éolienne coûte 6 fois plus chère que l'électricité nucléaire qui est totalement décarbonée.

Au contraire, l'éolien émet du co2 de façon considérable car il faut compenser son intermittence par des centrales à flamme (charbon ou gaz).

-Au départ, l'énergie éolienne est une très bonne idée mais à l'arrivée, c'est une réalisation tragique.Si on nous disait au moins que cela permettrait de fermer des centrales.Mais ce n'est pas le cas.Cela peut dénaturer des paysages pour des résultats finalement incertains...En bref, c'est de l'habillage._
Nicolas Hulot-2005_

Recevez Monsieur Le Préfet l'assurance de ma respectueuse considération

R.Dervaux

[INTERNET] Projet éolien Courant

Sujet : [INTERNET] Projet éolien Courant
De : Manue ober <manue.ober@gmail.com>
Date : 21/02/2020 17:12
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour
Veuillez trouver ci-joint mon ressenti concernant un nième projet éolien sur
notre territoire
Ce même courrier a été envoyé à la mairie de Courant à l'intention du
commissaire enquêteur
Merci d'y porter attention
Avec mon respect
Emmanuelle OBER

Le corps de ce message sera téléchargé à votre demande.

Le corps de ce message sera téléchargé à votre demande.

— Pièces jointes : —

IMG_6987.JPG	30 octets
IMG_6986.JPG	30 octets

Commune de
Lieu du Stade
17400 La Benâte
Essonne

Essonne le 8/02/2020

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Un parc éolien supplémentaire !

5 éoliennes encore plus hautes ! Elles viennent s'ajouter
au mur éolien autour de la Benâte !!

Un fond d'écran composé de 18 éoliennes derrière la Benâte
depuis la butte d'Aumont.

Je ne sais pourquoi j'écris aujourd'hui

Je pense que c'est peine perdue !! La décision est prise !

Le préfet veut d'avantage d'éoliennes ... et sacrifie une
zone pour les regrouper !! Chez nous !

On donne l'illusion que les habitants peuvent s'exprimer !
Fausse !!!

Depuis le projet éolien sur la Benâte il y a plusieurs
années où un collectif a été constitué qui avait
réuni 65% des habitants CONTRE le projet ...

Cette pétition n'avait compté que pour une voix
" CONTRE " ... !!! Que d'énergie dépensé pour rien

Et aujourd'hui si j'écris, c'est juste par dite :

" J'en ai marre ! "

- Marre de me dire que je me suis trompée en

- achetant à la campagne pour être tranquille
- Marse d'avoir investi dans une maison qui perd de sa valeur à chaque nouveau parc.
 - Marse d'avoir toujours plus d'éoliennes autour de moi
 - Marse qu'il n'y ait que nous pour les supporter.
 - Marse qu'une commune voisine n'ait aucun scrupules à planter des éoliennes loins de son cœur de village mais proches du village voisin ...
 - Marse de cette égalité qui n'en est pas une :
Je suis par les énergies renouvelables mais dans une cohésion territoriale qui impacte l'ensemble des Territoirs y compris le littoral.

Mars aujourd'hui, nous nous sentons "zone sacrifiée"
Car tous les projets de Charente Maritime sont dans le Nord Saintonge sur notre territoire.

C'est flagrant lorsqu'on arrive de NIOÏ, idem lorsqu'on arrive de SAINTES !!

Je crois beaucoup aux panneaux photo-voltaïques moins encombrants, moins destructeurs de paysages, sans nuisances sur les réseaux Heitzien (plus de TU pendant 9 mois après l'installation des éoliennes à la Benâte).

Voilà ! Cet écrit m'aura permis d'exprimer ma déception, mon raz le bol, ma colère. - M'avez-vous lu ^{entièrement} ?

Et votre rôle est le Commissaire enquêteur ?
DIRE OUI !! ? C'est ça ?

Vous devez lister les éléments pour dire OUI comme on l'attend de vous ?

On connaît déjà l'obligation de votre réponse ...

Avec mon respect.



[INTERNET] Avis enquête publique de la Commune de Courant...

Sujet : [INTERNET] Avis enquête publique de la Commune de Courant 17330

De : Balde Aminatou <baldcnatou@yahoo.fr>

Date : 21/02/2020 19:59

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur,

Pour rappel, La transition énergétique est une dynamique initiée il y a plus de dix ans, avec l'apparition des premières installations d'énergies renouvelables en France.

La loi de « transition énergétique pour la croissance verte » va permettre à la France de contribuer plus efficacement à la lutte contre le dérèglement climatique et de renforcer son indépendance énergétique en équilibrant mieux ses différentes sources d'approvisionnement.

L'énergie éolienne, renouvelable, compétitive et créatrice d'emplois, contribue significativement à cette transition.

Habitante de Charente Maritime avec un grand potentiel en vent, je connais très bien la commune de Courant avec certes un parc existant et aujourd'hui, ce projet d'installation d'éoliennes respecte parfaitement avec les distances (moyenne 700 m) des maisons.

L'égoïsme humain a conduit à une urgence climatique. Demain c'est quoi l'avenir pour nos enfants ?

J'apporte mon total soutien à ce projet sur la commune de Courant, j'y suis favorable et j'espère que le préfet que vous représentez à travers cette enquête publique autorisera ce projet.

Cordialement,

[INTERNET] ENQUÊTE PUBLIQUE Projet d'un parc éolien sur la...

Sujet : [INTERNET] ENQUÊTE PUBLIQUE Projet d'un parc éolien sur la commune de COURANT (17330)

De : hochereau.antoine@neuf.fr

Date : 21/02/2020 21:09

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour M. le Commissaire-Enquêteur,

Etant propriétaire depuis l'année dernier d'une maison neuve implantée sur les parcelles cadastrées section ZP n° 107, 110 et 112 de la commune de COURANT (cf. fichier joint), je m'oppose à ce projet de parc éolien.

En effet, les éoliennes les plus proches (E6 et E7) se situeront à environ 700 m de mon habitation, et généreront une pollution visuelle et sonore liées aux turbulences produites par leur fonctionnement.

Elles entraîneront de facto une dévaluation de mon patrimoine immobilier.

Je me tiens à votre entière disposition pour toutes précisions complémentaires.

Recevez, M. le Commissaire-Enquêteur mes salutations respectueuses.

HOCHEREAU Antoine
51 bis rue de St-Jean
17330 COURANT
Dom. : 05 46 59 26 42
Mob. : 06 86 48 81 86
Mail : hochereau.antoine@neuf.fr

PJ : CNI + Justificatif domicile (courrier EDF) + Plan bornage & plan parcelles cadastrales (GéoPortail)

— Pièces jointes : —

Section ZP - n° 107, 110 et 112.pdf	30 octets
Carte identité HOCHEREAU Antoine.pdf	30 octets
Votre_document_edf(changement adresse).pdf	30 octets
Plan terrain.jpg	30 octets

